

DEFINITION DE FONCTION CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

METIER

Convention collective FEHAP 51 renouvelée
Filière : éducative et sociale
Regroupement métier : technicien socio-éducatif
Coefficient 479

RESUME DE L'EMPLOI

Le conseiller en économie sociale et familiale assure, avec les autres membres de l'équipe (salariés, compagnons, bénévoles), l'accueil, le bon fonctionnement du service, la sécurité et le bien être des personnes accueillies.

Il est chargé, dans le cadre du projet d'établissement et de son évolution, de la mise en œuvre de toutes les actions favorisant l'insertion sociale et l'accompagnement des personnes accueillies à partir de l'accès dans les lieux, et en fonction de leur projet individuel.

Le conseiller en économie sociale et familiale a pour mission de conseiller et d'informer, dans le domaine de la vie quotidienne, en vue de contribuer à améliorer les conditions de séjour des accueillis et de favoriser leur insertion sociale.

ACTIVITES

- Mettre en place et animer des activités d'accueil et d'animation
- Mener les entretiens d'admission
- Orienter les personnes en fonction de leur projet individuel
- Favoriser l'accès aux droits fondamentaux (logement, santé, emploi, formation)
- Aider aux démarches administratives dans l'objectif de l'ouverture et ou de maintien des droits sociaux
- Assurer des actions éducatives pour la tenue d'un budget et l'utilisation des équipements du logement
- Aider à l'intégration dans l'immeuble et le quartier
- Elaborer des diagnostics sociaux
- Elaborer les projets individuels des personnes hébergées
- Assurer les suivis sociaux pour favoriser l'insertion
- Elaborer des rapports sociaux
- Rédiger des bilans mensuels des situations
- Développer des partenariats par délégation du chef de service
- Participation aux réunions internes à l'Association Emmaüs
- Elaborer son bilan annuel d'activité
- Participer à l'élaboration du rapport d'activité du service
- Réaliser les documents écrits nécessaires au bon fonctionnement du service

CONNAISSANCES

- Public en situation de précarité et difficulté sociale
- Lois et règlements propres au secteur ainsi que réseaux administratifs et associatifs
- Conduite de projets individuels et collectifs
- Techniques de dynamique de groupe et d'animation
- Informatique

SAVOIR-FAIRE

- Ecoute, observation et évaluation
- Anticipation et information
- Accompagnement des personnes en difficulté sociale
- Capacités à créer les complémentarités avec les autres services et les partenaires extérieurs
- Capacité à reporter, transmettre et hiérarchiser les priorités
- Capacités rédactionnelles
- Mobilité

QUALITES

- Rigueur
- Capacité d'initiative
- Sens relationnel
- Sens de l'analyse et de la synthèse
- Capacité à innover et à participer à l'évolution de projet du service
- Capacité à travailler en équipe
- Respect des responsabilités au sein de l'organigramme
- Adhésion à la mission, aux orientations et aux valeurs de l'Association et du Mouvement Emmaüs

AUTONOMIE

Le conseiller en économie sociale et familiale exécute sa mission sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique auprès de qui, il rend compte de son travail.
Il met en œuvre les décisions de son supérieur hiérarchique en coordination avec les membres de l'équipe (salariés, compagnons et bénévoles).

Fait en 2 exemplaires à Paris
le

Prénom Nom

Le salarié
Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »

